



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2015

Numéro de version 1

Révision: 17.02.2015

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL- VAISSELLE MAIN**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
detergent cuisine
- **Emploi de la substance / de la préparation** produit vaisselle
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
ACTION PIN
ZI de Cazalieu
CS 60030
40260 CASTETS
FRANCE
tel: 33-(0)-558550700
fax: 33-(0)-558550707
fds@action-pin.fr
- **Service chargé des renseignements:** Commercial
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** INRS/ORFILA :01 45 42 59 59

2 Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **2.1.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **2.1.2 Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** néant
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2015

Numéro de version 1

Révision: 17.02.2015

Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL- VAISSELLE MAIN

(suite de la page 1)

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Produit vaisselle mains

· Composants dangereux:

CAS: 97489-15-1 EINECS: 288-330-3	Tensioactif anionique ☒ Xi R38-41 ☞ Eye Dam. 1, H318; ☞ Skin Irrit. 2, H315	5-7,5%
CAS: 68891-38-3 Numéro CE: 308-831-1	Tensioactif anionique ☒ Xi R36/38 ☞ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Aquatic Chronic 3, H412	5-7,5%
CAS: 68603-42-9	Diéthanolamide de coprah ☒ Xi R38-41 ☞ Eye Dam. 1, H318; ☞ Skin Irrit. 2, H315	1-2,5%
	parfum ☒ Xi R38; ☒ Xi R43; ☒ N R51/53 ☞ Aquatic Chronic 2, H411; ☞ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	<0,5%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un spécialiste.
Enlever les lentilles de contact.
- **Après ingestion:** Si la personne est consciente, rincer la bouche.
- **Indications destinées au médecin:**
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Équipement de protection individuel.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2015

Numéro de version 1

Révision: 17.02.2015

Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL- VAISSELLE MAIN

(suite de la page 2)

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Petite quantité :

Absorber le liquide répandu avec un absorbant inerte. Recueillir et placer dans un récipient approprié correctement étiqueté. Fermer le récipient avant élimination.

Grande quantité :

Stopper la fuite si cela peut être réalisé sans danger. Endiguer. Aspirer autant de liquide que possible à l'aide d'une pompe antidéflagrante ou d'une pompe manuelle. Absorber le liquide restant avec un absorbant inerte. Recueillir et placer dans un récipient approprié correctement étiqueté. Fermer le récipient avant élimination. N'utiliser que des équipements anti étincelle.

· **6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· **Manipulation:**

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

· **Température maximale de stockage:** < 35 °C

· **Température minimale de stockage:** > 0 °C

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

· **Matériau des gants**

Gants de protection résistants aux produits chimiques (norme EN 374-1). Ils doivent être remplacés régulièrement et aux premiers signes de dégradation

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2015

Numéro de version 1

Révision: 17.02.2015

Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL- VAISSELLE MAIN

(suite de la page 3)

· Protection des yeux:


Lunettes de protection

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
· Indications générales.
· Aspect:
Forme: Liquide limpide

Couleur: Vert

· Odeur: Pin

· valeur du pH à 20 °C: [5,5-6,5]

· Changement d'état
Point de fusion: Non applicable.

· Point d'éclair: >100 °C

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Densité à 20 °C: 1,033 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec
l'eau: Entièrement miscible

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité
· 10.2 Stabilité chimique
· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

· 10.5 Matières incompatibles: Ne pas mélanger avec d'autres produits.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11 Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
· Toxicité aiguë:
· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
Tensioactif anionique

Oral	LD50	> 5000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

Tensioactif anionique

Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat)
Méthode: OCDE 401		

· Effet primaire d'irritation:
· de la peau: Pas d'effet d'irritation (OECD 404).

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2015

Numéro de version 1

Révision: 17.02.2015

Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL- VAISSELLE MAIN

(suite de la page 4)

- **des yeux:**
effet d'irritation oculaire suite au test d'irritation oculaire in-vivo (OCDE guideline n°438 -test methode B48)/
OCDE 405- B
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Toxicocinétique, métabolisme et distribution** données non disponibles à ce jour
- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)** données non disponibles à ce jour
- **Toxicité par administration répétée** données non disponibles à ce jour
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** données non disponibles à ce jour

12 Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

Tensioactif anionique

EC0	> 100 mg/l (bactéries)
LC50	> 10-100 mg/l (poisson)

Tensioactif anionique

EC50	> 1000 mg/l (bactéries) Espèce: Pseudomonas putida
	Méthode: DIN 38412 T.8
LC50(96h)	1-5 mg/l (poisson) OCDE 203
	Poisson zèbre

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Solubilité avec l'eau: soluble
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** données non disponibles à ce jour
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Elimination du produit/de l'emballage**
Recycler ou éliminer l'emballage de préférence par un collecteur ou un organisme agréé.
- **Code déchet:**
07 06 : déchet provenant de la FFDU des corps gras, savons , détergents, désinfectants et cosmétiques
20 01 29: détergent contenant des substances dangereuses
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Bien vider et bien rincer; rendre inutilisable.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2015

Numéro de version 1

Révision: 17.02.2015

Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL- VAISSELLE MAIN

(suite de la page 5)

14 Informations relatives au transport

· 14.1 No ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	-

15 Informations réglementaires

· Informations relatives au Règlement Détergents CE n° 648/2004 et 907/2006
 Contient parmi d'autres constituants:

· 15% ou plus, mais moins de 30% agents de surface anioniques

· moins de 5%:

agents de surfaces non ioniques

parfum

Benzyl Benzoate

Hexyl Cinnamal

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
 213198-M1

· Phrases R et/ou H pertinentes:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Service établissant la fiche technique: Marketing

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.02.2015

Numéro de version 1

Révision: 17.02.2015

Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL- VAISSELLE MAIN

(suite de la page 6)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Les astérisques sur le côté gauche indiquent qu'il y a eu une modification dans le paragraphe depuis la dernière version.
version 1.1

FR